

22 OCT. 2026**Mairie Limetz-Villez****MAIRIE DE LIMETZ-VILLEZ**

De: "Préfecture des Yvelines" <client.36411001@telealerte.com>
Envoyé: jeudi 22 octobre 2026 14:36
À: mairie@limetz-villez.fr
Objet: Message de la préfecture des Yvelines - Vigilance ORANGE "VENT" à anticiper

Mesdames, Messieurs les Maires,

Vendredi 23 octobre 2026, la tempête "AUSTEN" touchera le nord-ouest de la France. L'Île-De-France devrait être concernée par des rafales de l'ordre de 90 à 95 km/h.

Météo France a placé le département des Yvelines en vigilance JAUNE vent pour la journée de demain.

Il existe néanmoins encore des incertitudes, et il n'est pas exclu que les prévisions soient revues à la hausse, pouvant conduire à une aggravation du niveau de vigilance.

Ainsi, dans les Yvelines, un passage en vigilance ORANGE "Vent" est envisagé pour la journée de demain vendredi 23 octobre 2026, de 05h00 à 23h00.

Météo France pourra nous le confirmer en fin de journée.

Dans tous les cas, les rafales de vent peuvent causer des dégâts importants et représenter un risque pour la population.

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques qu'implique une telle situation météorologique, telles que :

- Alerter / Informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement ;
- Interdire les activités en extérieur, particulièrement celles représentant un risque (activité de plein air, activité sportive, activité sous des barnums ou des tentes...) ;
- Interdire l'accès aux parcs et aux jardins où le risque de chute de branches d'arbres ou d'arbres est possible ;
- Être particulièrement attentif aux zones de travaux, dont les objets ou les infrastructures sont susceptibles de s'envoler et de blesser des personnes ;
- Être très attentif aux personnes vulnérables de vos communes notamment en cas de coupure d'électricité ;
- Limiter les déplacements.

Je vous rappelle par ailleurs qu'en cas d'évènement grave, il vous appartient de déclencher votre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mettre en place un Poste de Commandement Communal (PCC)

L'astreinte de la préfecture reste joignable pour toute urgence, au 06 80 91 44 86

Nous vous remercions pour votre vigilance

Cordialement

La Préfecture des Yvelines
Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

A l'attention des maires

Copie: Services de l'État

Confirmez la lecture de ce courriel : **Confirmer**